Écomobilier

Eco-mobilier soutient le travail de AIRE, acteur drômois de l'économie sociale et solidaire

A la suite d'un appel à projets pour le réemploi et la réutilisation des meubles usagés, Eco-mobilier a soutenu l'association AIRE dans ses travaux autour de la seconde vie des panneaux de particules. Ce projet nommé "la Fabrique" va déboucher sur la création d'une nouvelle gamme de mobilier éco-conçu. A ce stade, un atelier bois dédié à la seconde vie des panneaux de particules a vu le jour et des prototypes de modules d'ameublement ont été mis au point avec les équipes en insertion qui ont ainsi acquis de nouvelles compétences techniques.

Valence, août 2021 – Eco-mobilier est l'éco-organisme en charge de la collecte, du tri et du recyclage des meubles et des éléments d'ameublement et d'agencement. La prévention des déchets par le réemploi et la réutilisation du mobilier usagé est un de ses axes forts pour atteindre le ZERO déchet en 2023.



Crédit photo : AIRE

Partenaire de plus de 500 acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, Eco-mobilier a lancé en 2018 son premier "appel à projets pour le réemploi et la réutilisation des meubles usagés".

Eco-mobilier a sélectionné les 10 initiatives les plus innovantes selon trois catégories : la constitution de magasins de matériaux de seconde main, le développement des compétences et la création de gamme de mobilier upcyclé. C'est dans ce cadre qu'a été retenu le projet "la Fabrique" de la ressourcerie Trésor (association AIRE) située à Die dans la Vallée de la Drôme.

"Notre ambition est d'augmenter le taux de réemploi des meubles usagés. Dans ce but, il est essentiel de garantir la qualité des produits adressés aux plateformes de l'économie sociale et solidaire et de développer les compétences des salariés de ces structures." explique Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier.

AIRE travaille sur des prototypes de mobilier à partir de panneaux de particules recyclés

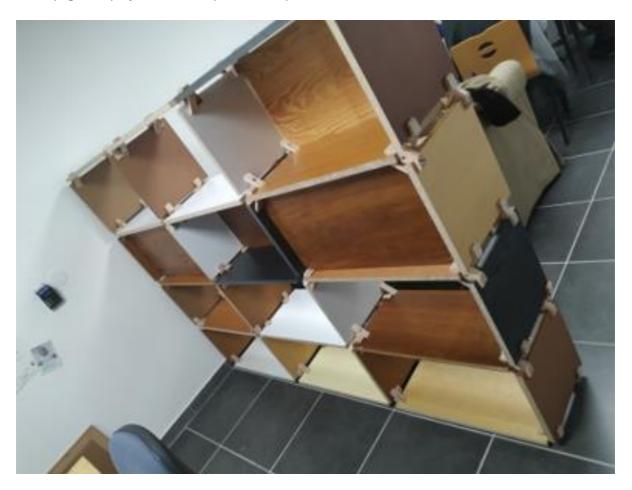
Le projet "la Fabrique" porte sur la fabrication d'une gamme de mobiliers créés à partir de panneaux de particules issus du mobilier collecté et détourné des bennes de recyclage Eco-mobilier. Une commercialisation est prévue au cours du premier trimestre de 2022.

Ce projet repose sur la création d'un atelier bois au sein de la ressourcerie dont l'objectif unique est de recycler les panneaux de particules, en les considérant avant tout comme une nouvelle matière première avec ses spécificités propres.

"Les salariés en insertion ont été entièrement associés à la démarche. Au-delà de la prise de conscience de la responsabilité individuelle de chacun dans la production et le traitement des déchets, ce projet a permis de mettre en valeur leur travail au sein de la ressourcerie, notamment par la mobilisation de leurs habiletés créatives et techniques. Ils ont développé de nouvelles aptitudes pour évaluer, parmi les meubles usagés récupérés lors des collectes, les pièces qui ont un véritable potentiel et qui vont pouvoir avoir une deuxième

vie. Le personnel en insertion a aussi été formé aux nouveaux outils de démantèlement et de production. " explique Axelle Nick, chargée du développement du projet à la ressourcerie Trésor.

Des designers sont intervenus pour la R&D sur les solutions d'assemblage. De premières solutions techniques - avec le développement de "connecteurs" - permettent d'assembler les panneaux et de réaliser des ensembles stables destinés à devenir des meubles et des agencements pour le rangement. L'étape suivante a été la création de prototypes en faisant appel à de nouveaux experts techniques pour accompagner le projet dans son aspect esthétique.



Crédit photo : AIRE

"Le projet de l'association AIRE est particulièrement innovant et ouvre de nouvelles perspectives pour la gestion des panneaux de particules issus du mobilier usagé." explique Dominique Mignon, Présidente d'Ecomobilier. " Avec ce projet, nous franchissons une nouvelle étape dans notre relation avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Nous avons à cœur de les accompagner, de les aider à structurer leurs activités et de donner une nouvelle dimension à leurs projets." poursuit la dirigeante.

A propos d'Eco-mobilier

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français, Eco-mobilier est l'écoorganisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi.

Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis le 1er mai 2013. Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté près de 3 millions de tonnes de meubles usagés, valorisées à près de 95% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les meubles.

En octobre 2020, Eco-mobilier lance Maison du tri, le compagnon qui vous donne toutes les solutions et adresses pour vous aider à bien ranger, trier, recycler vos meubles, votre literie et les objets de la maison. www.eco-mobilier.fr et www.maisondutri.fr

A propos de AIRE

Aire est une association d'insertion par l'activité économique qui a rejoint le groupe Archer en 2013. Elle est aujourd'hui installée au 114 rue de la Forêt à Valence, ainsi qu'à Crest et à Die.

En tant qu'association intermédiaire, AIRE propose la mise à disposition de personnel auprès des collectivités et des particuliers et porte 4 chantiers d'insertion : entretien des espaces naturels, restauration traditionnelle, recyclerie/ressourcerie et depuis 2020, une équipe de 16 permanents autour des métiers de l'accueil, du recrutement et de l'accompagnement des publics en recherche d'emploi.

A Die, la recyclerie/ressourcerie Trésor a été fondée en 1998 sous l'impulsion d'un groupe d'habitants. C'est en 2005 que l'association AIRE a repris la gestion de ce chantier. Depuis quelques années l'équipe a professionnalisé ce métier de « ressourceur » : magasin plus attrayant, politique tarifaire précise, organisation de la collecte et du tri, mise en place d'outils de mesure de l'activité et de traçabilité des flux, partenariats avec les éco-organismes, travail en réseau avec les structures et collectivités du territoire impliquées dans la gestion des déchets. Avec l'appui du groupe ARCHER en faveur de l'innovation et du développement durable, AIRE se lance aujourd'hui dans une véritable démarche « 100% valorisation » pour transformer en ressources tous les objets-matières invendables sur le territoire.

CONTACTS PRESSE

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com Mathilde Golla - 06 30 10 23 99 - mgolla@eco-mobilier.fr